

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation: 08/04/2024

Membres en
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,
Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par
Annick IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

PLAN DE COUPE 2025 DE LA FORÊT COMMUNALE - (D 2024 034)

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Office National des Forêts a proposé le plan de coupe pour l'exercice 2025 et le présente au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

VALIDE le plan de coupe de la forêt communale pour l'exercice 2025 tel qu'il a été proposé par l'ONF, à savoir :

- martelage des parcelles : 13 en partie (0,88 ha, hors îlot de sénescence), 14 (3,02 ha) et 15 (3,15 ha) en coupe de futaie jardinée.
- Martelage de la parcelle 11 (3,29 ha) en première éclaircie feuillue.
- Vente des grumes et des houppiers/petits bois en 2025 des parcelles 13, 14 et 15.
- Délivrance des petits bois de la parcelle 11 sous la responsabilité des 3 garants : Paul Bression, Thomas Hourlier, Michèle Mathieu.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Joël BOISSIERE



Le Maire
Olivier MAGUET

